

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

Base de calcul : salaires année 2016

ANNONCE DE VERSEMENT

Date limite de versement : 28 février 2017

Raison sociale de l'Entreprise :

N°SIRET - Code APE / NAF :

Activité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom et prénom du responsable taxe d'apprentissage :

Fonction :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

Cachet de l'entreprise

Montant total du versement :euros

au titre du **Quota**

au titre du **hors-Quota**

La partie **quota** est réservée aux formations par apprentissage (Sections Universitaires d'Apprentissage (**SUA**) de l'UT2J).
La partie **hors quota** (barème) est destinée à toutes les formations professionnelles initiales, hors apprentissage, pour les catégories **A** et **B**.

Merci de bien vouloir inscrire, ci-dessous, l'intitulé de la / des formation(s) que vous avez choisie(s) de soutenir en précisant le montant affecté et la catégorie d'affectation uniquement pour le versement en hors quota.

	INTITULÉS DES FORMATIONS DESTINATAIRES DE LA TAXE	MONTANT	QUOTA	HORS QUOTA
				CATÉGORIE D'AFFECTATION
1				
2				
3				

Vous devez impérativement effectuer votre versement **au plus tard le 28 février 2017** par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur répartiteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA).

Nom et adresse de l'organisme collecteur :

.....

.....

Téléphone : Télécopie :

Pour nous permettre de mieux suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété à l'attention de :

M. Pierre de CAZALS

Responsable du suivi centralisé de la collecte de la taxe d'apprentissage

Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP - DOSI) - Université Toulouse Jean Jaurès

5, allées Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 9

Téléphone : **05 61 50 38 64** - Courriel : taxe-apprentissage@univ-tlse2.fr